

CERTIFICAT B2 DE LANGUE ET CIVILISATION FRANÇAISES

Plan d'études

Dès l'automne 2021

PRÉSENTATION :

Le *Certificat B2 de langue et civilisation françaises* est une formation pratique en français langue étrangère. Il nécessite une année d'étude à temps complet (60 crédits ECTS) et vise notamment à passer du niveau B1 au niveau B2 du CECR. Il s'adresse donc aux non-francophones qui ont un niveau B1. Il se compose de six modules qui aboutissent à l'acquisition du *Certificat B2 de langue et civilisation françaises*. Ces modules peuvent aussi être choisis isolément en guise de perfectionnement linguistique, ce qui débouche sur des attestations mentionnant les crédits ECTS obtenus.

À condition que l'étudiant-e soit éligible pour des études de BA en FLSH, le Certificat B2 de langue et civilisation françaises est reconnu à la FLSH de l'Université de Neuchâtel comme pilier de BA FLE à 30 crédits. Certains cours sont communs au BA FLSH.

Les études peuvent être commencées au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

STRUCTURE :

Les six modules, au sein desquels les notes sont compensables, sont les suivants :

1. Module A : Pratiques formelles du français 1
2. Module B : Outils et ressources
3. Module C : De l'oral à l'écrit
4. Module D : Culture et société
5. Module E : Littérature
6. Module F : Pratiques non formelles du français 1

STRUCTURE DES ÉTUDES

1 Socle (60 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module A	Pratiques formelles du français 1	9
Module B	Outils et ressources	9
Module C	De l'oral à l'écrit	12
Module D	Culture et société	9
Module E	Littérature	9

Module F	Pratiques non formelles du français 1	12
Total		60

Le module A se compose deux cours de méthodes (Ecrits formels et Grammaire des genres formels 1), validés par un examen écrit, et d'un atelier (Présenter et Argumenter), validé par une évaluation interne notée.

Le module B se compose d'un cours de méthode (Analyse grammaticale), validé par un examen écrit, et d'un atelier (Ressources linguistiques), validé par une évaluation interne notée.

Le module C se compose d'un cours d'introduction (Phonétique théorique), validé par un examen oral, et de deux ateliers (Exercices pratiques et Phonie-graphie), validés par une évaluation interne notée.

Le module D se compose d'un proséminaire (Textes fondateurs 2), validé par une évaluation interne notée, d'un atelier (Actualités en débat), validé par une évaluation interne notée, et d'un cours d'introduction (Cultures helvétiques) validé par un examen oral.

Le module E se compose d'un cours d'introduction (Analyse littéraire), validé par un examen oral, et d'un atelier (Textes en contextes), validé par une évaluation interne notée.

Le module F se compose d'un cours d'introduction (Grammaires des genres non formels), validé par un examen oral, et de deux ateliers (Oral du Quotidien et Ecrits des genres non formels), validés par une évaluation interne notée.

ACQUIS DE FORMATION :

Au terme de la formation l'étudiante ou l'étudiant sera capable de:

Connaissances et compréhension:

- Maîtriser un savoir fondamental en langue française, littérature et histoire culturelle européenne.
- Comprendre les structures et les variations de la langue française.
- Interpréter objectivement un document écrit ou oral d'une certaine complexité.
- Acquérir le niveau B2 du CECR.

Application des connaissances et de la compréhension:

- Reconnaître et produire des textes, d'une certaine complexité, de différents genres, registres et codes.
- Identifier des enjeux de transferts linguistiques et culturels.
- Développer sa capacité d'argumentation dialectique.
- Appliquer une méthodologie d'analyse à différents types de textes.

Capacité de former des jugements :

- Elaborer un jugement sur les enjeux de société contemporains.
- Défendre un point de vue sur un sujet d'actualité.
- Synthétiser différents types de données et les mettre en relation.

Savoir-faire en termes de communication :

- Développer des capacités de travail collaboratif.
- Adapter sa communication au contexte.
- Prendre part avec aisance à une interaction en français.
- Formuler sa pensée avec précision, clarté et cohérence dans un échange oral ou écrit.
- Rédiger différents types de textes avec leurs caractéristiques formelles et lexicales propres.
- Présenter une thématique à un public non spécialiste de façon claire et compréhensible.

Capacités d'apprentissage en autonomie :

- Prendre conscience de son expérience des langues et de son rapport aux langues.
- Elaborer ses propres stratégies d'apprentissage.
- Utiliser avec pertinence les ressources imprimées et numériques.
- Développer des stratégies pour remédier à des difficultés de communication potentielles.

PROGRAMME DES COURS

La liste des cours offerts annuellement (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année